

# Le Petit Salésien

Janvier 2020  
Numéro 1

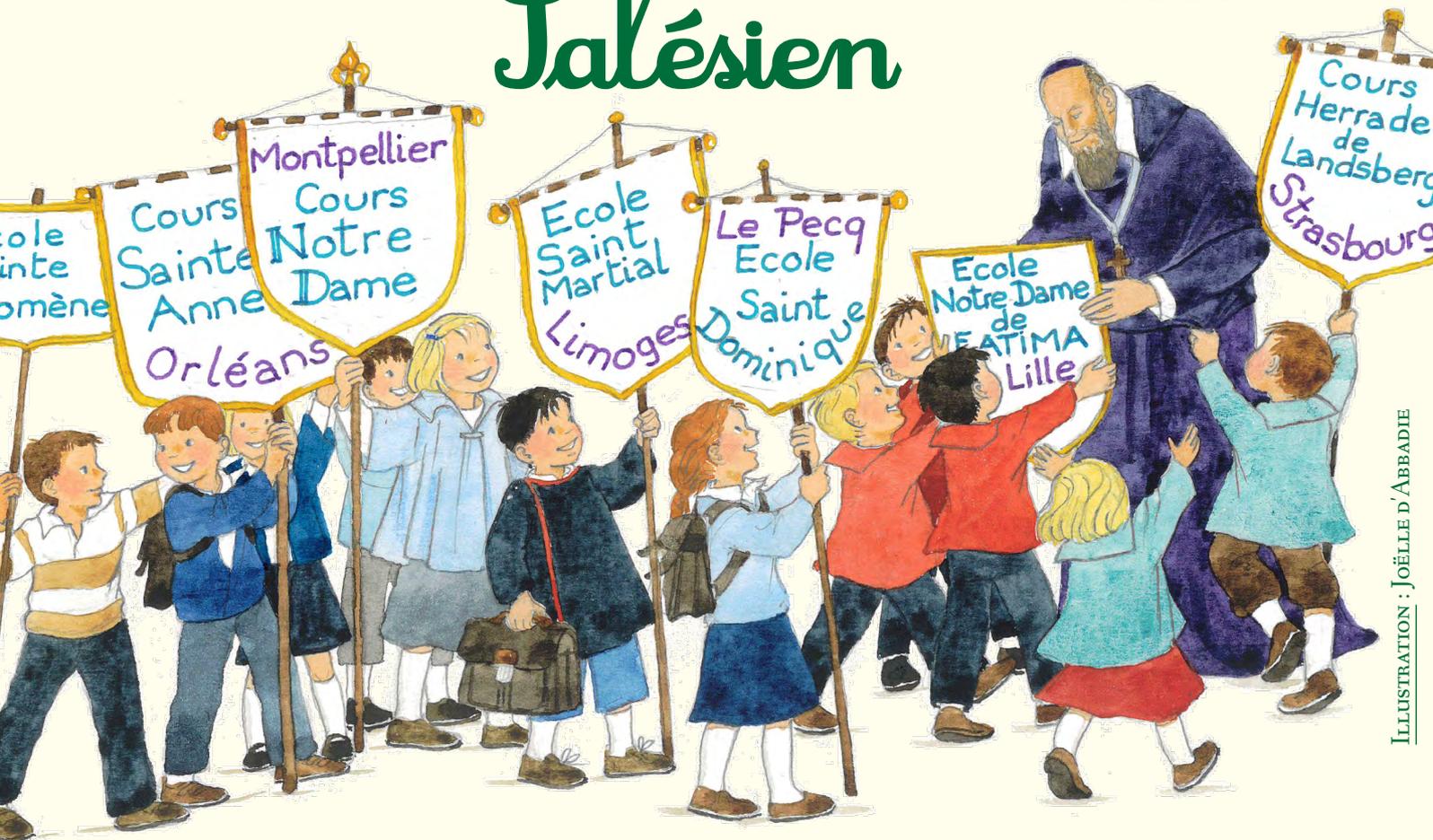


ILLUSTRATION : JOËLLE D'ABBADIE

## DOSSIER

# LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION CATHOLIQUE

p. 5 à 8

### Sommaire



Les écoles "hors contrat"  
p. 2 et 3



Réaliser sa vocation  
p. 4



La pédagogie salésienne  
p. 9 et 10



Les sacrements à l'école  
p. 11



Comment aider les écoles  
p. 12



## ÉDITORIAL

*Chers amis et bienfaiteurs, chers parents,*

Nous sommes heureux de vous présenter *Le Petit Salésien*, notre nouvelle publication qui a pour objet d'évoquer la vie des écoles soutenues par la Province à travers la formation spirituelle, intellectuelle et humaine des enfants qui nous sont confiés.

De spiritualité salésienne, c'est à l'école de saint François de Sales et à l'exemple d'un de ses illustres disciples, saint Jean Bosco, que les prêtres de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre entendent relever le défi de la formation de la jeunesse. La vie des écoles occupe une large place dans celle de notre communauté. Les défis sont de taille pour permettre à ces écoles de perdurer et de croître, mais nous sommes trop conscients que les jeunes d'aujourd'hui sont les cadres de la société de demain pour laisser de côté cette mission éducative. Nous pouvons déplorer et gémir devant l'hostilité du monde dans lequel nous vivons, mais nous pouvons aussi poser des actes sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et l'œuvre des écoles est un moyen concret de travailler à la restauration d'une société chrétienne, si Dieu le veut.

C'est donc avec joie que nous vous faisons découvrir ce que nous entendons donner et transmettre dans les établissements scolaires que la divine Providence a bien voulu nous confier, et nous vous remercions de vos prières pour ces œuvres.

◆ Chanoine Louis VALADIER  
Provincial de France



2

## LES 7 ÉCOLES SOUTENUES PAR LA PROVINCE



# POURQUOI SOUTENIR LES ÉCOLES HORS CONTRAT ?

*Les écoles hors contrat sont des écoles qui n'ont pas signé d'accord avec l'État. Elles ont donc une plus grande liberté quant à la méthode pédagogique et aux programmes scolaires. Mais cette autonomie a un coût important.*

**L'**ÉGLISE, selon le principe de subsidiarité, considère l'école comme une aide apportée aux parents dans leur tâche d'éducateurs.

Le mariage, qui a pour finalité première la procréation et l'éducation des enfants, rend les époux chrétiens co-créateurs de l'œuvre de Dieu Créateur et Provident. Mais, dans cette tâche difficile, les parents ont besoin d'aide et peuvent déléguer une partie de leur autorité à des structures telles que l'école. D'où l'importance de l'école libre ! Les parents ont le pouvoir de choisir librement à qui déléguer leur autorité afin que cela corresponde à ce qu'ils veulent transmettre à leurs enfants.

Pendant la Révolution dite française, Condorcet (siégeant parmi les Girondins en 1793) rejette la notion même de l'éducation par l'école. Il y voyait, sous prétexte d'éducation, un risque certain de transformation de l'instruction en endoctrinement. Il reproche à l'Église éducatrice d'endoctriner les enfants. Il organise alors un réseau d'écoles qui remplacent celles dans lesquelles les religieux et les prêtres enseignent. Petit à petit se met en place le ministère de l'Instruction publique. Ainsi, l'école n'est plus un lieu d'éducation mais d'instruction uniquement. Huit heures par jour et, au minimum, quatre jours par semaine, l'enfant sera placé dans un lieu qui ne l'éduquera pas (éduquer, c'est-à-dire conduire vers le haut) mais qui se contentera de lui transmettre, non des valeurs mais seulement un enseignement laïc. C'est l'école de la III<sup>e</sup> République.



En 1932, sous la pression des socialistes, le gouvernement Herriot instaure le ministère de l'Éducation nationale qui remplace celui de l'instruction publique.

Réjouissons-nous : l'école reprend sa vocation éducatrice ! hélas ! non pas pour aider les parents dans cette charge, mais pour les remplacer. Monsieur Peillon, ministre de l'Éducation nationale en 2013, résumait cette évolution en disant : « Il faut arracher l'enfant aux déterminismes familiaux. » Laissez l'État, chers parents, éduquer vos enfants... C'est l'école laïque et obligatoire de la V<sup>e</sup> République.

Nos écoles ne sont pas des écoles de la V<sup>e</sup> République ! Nous n'éduquons pas les enfants à votre place ! Et nos écoles ne sont pas non plus celles de la III<sup>e</sup> République qui ne cherchent qu'à instruire, (bon point pour notre époque, me diriez-vous). Instruire, mais comment vous aider alors ? Comment vous seconder puisque aucune valeur éducative ne doit être transmise, surtout en matière de religion ?

Chers amis, nous n'avons rien inventé. Ni dans le domaine de la pédagogie, ni dans celui de l'instruction. Nous suivons les méthodes traditionnelles et éprouvées ainsi que les conseils de la sainte Église catholique, riche de ses deux mille ans d'expérience ès humanité, assistée de l'Esprit-Saint.

Chers parents, l'instruction est importante, et celle dispensée dans nos écoles est de qualité. Mais si l'instruction est importante, l'école n'est pas uniquement faite pour ça ! Non ! Comme le rappelait le pape Benoît XVI, l'école a pour rôle la formation intégrale de l'homme, dans toutes ses composantes physiques, intellectuelles et spirituelles.

Alors oui, il est légitime et nécessaire de soutenir les écoles hors contrat catholiques ! Continuons ensemble cette œuvre indispensable !

◆ Chanoine François-Xavier DE DAINVILLE  
responsable administratif  
des écoles de la Province



# RÉALISER SA VOCATION

*Chacun a une vocation particulière, un rôle précis au service des autres. L'école est un des lieux privilégiés pour discerner cette vocation et apprendre à « être bien ce que l'on est ».*



**C**eux qui œuvrent pour la cause des écoles catholiques le savent. Prêtres, éducateurs, professeurs sont confrontés à la plus noble des tâches, mais aussi sans doute à l'une des plus redoutables : aider les élèves à discerner leur vocation. Accompagner leurs choix de vie. Les inviter à placer leurs décisions et leur avenir sous la lumière de Dieu et de son enseignement. Leur rappeler que, si nul n'est indispensable, tous auront cependant un rôle à jouer plus tard au service de la société. Discerner sa vocation, ce n'est pas seulement se réaliser soi-même mais c'est aussi découvrir que nous sommes appelés à nous réaliser pour les autres.

La formation humaine et spirituelle qui se dessine dans l'enceinte de l'école revêt alors une importance capitale. Dans le prolongement de sa vie familiale, chaque élève doit prendre conscience des talents qu'il a reçus. À leur regard, il importe que chacun s'accomplisse. Pour « être bien ce que l'on est », il appartient donc à l'école d'aider les élèves à distinguer les qualités que Dieu leur a données afin qu'ils soient en mesure, ensuite, de les faire fructifier. La volonté de Dieu s'exprime en effet à travers les aptitudes, les dispositions profondes, les élans intérieurs. C'est le rôle de l'éducateur de les mettre en valeur. *Réaliser sa vocation demande de rentrer dans une mystérieuse collaboration avec Dieu à travers ce qu'Il nous a donné.*

4

**La mission fondamentale de l'homme, quel que soit son état de vie, consiste à mieux connaître, aimer et servir Dieu**

À cet égard, une « bonne » école sera d'abord celle qui offre le cadre le plus profitable pour permettre aux élèves de découvrir ce à quoi ils sont appelés. Par vocation, il faut entendre en premier lieu cet appel originel à l'existence. « *Dieu, voulant me rendre participant à sa vie bienheureuse, prononce mon nom, et je deviens ce que je suis.* » La vocation se traduit alors, petit à petit, en un appel quotidien à marcher à Sa suite. La mission fondamentale de l'homme, quel que soit son état de vie, consiste à mieux Le connaître, mieux L'aimer et mieux Le servir.

Néanmoins, la difficulté principale de la jeunesse aujourd'hui se manifeste dans sa réelle difficulté à savoir vraiment ce qu'elle veut. Un jeune désire souvent tout à la fois... Et généralement de manière confuse : se marier, être riche, avoir des enfants, aider les pauvres, servir Dieu... *Réaliser sa vocation réclame donc de faire des choix.* Le prêtre comme les professeurs sont là pour rappeler à la jeunesse qu'à trop vouloir se garder des portes ouvertes, on prend le risque de ne franchir le pas d'aucune d'elles. C'est pourtant la porte étroite du choix qui nous ouvre à la vie. Et à ses trésors.

L'éducation à la prière, la fréquentation des sacrements, l'apologie des vertus chrétiennes sont autant de moyens qui affermissent la volonté et illuminent l'intelligence en vue de correspondre aux vues de Dieu. Elles donnent aux élèves la possibilité d'exercer un discernement intérieur qui doit les conduire d'une aspiration intime à un dévoilement progressif. L'accompagnement spirituel permet d'exercer la patience, laisse mûrir les choses avant qu'une décision soit prise.

La présence sacerdotale auprès des élèves, l'investissement de professeurs courageux, le zèle d'instituteurs dévoués forment autant d'exemples de vies offertes et d'éclairages pour aider les élèves à « bien » s'interroger sur eux-mêmes. Dans cet univers chrétien, ils sont appelés à comprendre au fur et à mesure de leur scolarité que *la fécondité de la vie se tisse dans la vertu d'espérance, dans une conviction toujours plus enracinée que « c'est possible ».* Possible de se donner. Possible d'avoir le courage de dire non aux faux idéaux que la société projette sur eux.

*Réaliser sa vocation, c'est vivre de la joie humble d'être à sa place.* C'est apporter à l'Église sa pierre, unique et singulière, à l'édifice de la chrétienté. En temps de déconstruction, l'avantage est de taille.

◆ Chanoine Alban DENIS



## LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION CATHOLIQUE



*Aujourd'hui les écoles catholiques hors contrat se trouvent confrontées à de nombreux défis. L'Église, Mater studiorum, apporte des éléments pour les relever...*

**L** e rôle de l'État par rapport au rôle de la famille, le rôle de l'Église et de ses institutions, le choix des programmes scolaires, ce qu'impose l'Éducation nationale, nos libertés et nos obligations, les difficultés pour les finances, le recrutement des enseignants... Toutes ces sujets sont abordés par les conseils d'administration des écoles hors-contrat et manifestent les enjeux de l'éducation libre au XXI<sup>e</sup> siècle.

*« Il faut apporter la Sagesse qu'est le Christ. Ce n'est que par cela que l'éducation porte du fruit. »*

Le plus important de tous, celui qui motive nos efforts et qui fait notre joie, c'est l'éducation catholique telle qu'elle nous est présentée par la sainte Église dans son enseignement, sa pratique et son catéchisme. « *Le travail d'un professeur ne consiste pas seulement à transmettre des informations ou à enseigner des compétences pour procurer un profit économique à la société ; l'éducation n'est pas et ne doit jamais être considérée selon une optique purement utilitaire. Il s'agit de former la personne humaine* », disait Benoît XVI dans un discours du 17 septembre 2010, en précisant que, pour cela, il faut apporter la Sagesse qu'est le

Christ. Ce n'est que par cela que l'éducation porte du fruit. Si l'on constate l'échec de l'éducation et de l'enseignement actuels, au point qu'on en voit les conséquences à tous les niveaux de la société, c'est qu'on a voulu écarter l'Église de cette fonction, qu'on a refusé ses enseignements et choisi des voies expérimentales vouées à l'échec.



Le pape Léon XIII

**L**ES DROIT ET DEVOIR, premiers et inaliénables, d'éduquer leurs enfants reviennent aux parents. Ils doivent donc jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école. Les pouvoirs publics, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doivent veiller à la justice distributive en répartissant l'aide des fonds publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une authentique liberté dans le choix de l'école de leurs enfants selon leur conscience. C'est encore le rôle de l'État de veiller à ce que tous les citoyens parviennent à participer véritablement à la culture et soient préparés comme il se doit à l'exercice des devoirs et des droits du citoyen. L'État doit donc garantir le droit des enfants à une éducation scolaire adéquate, veiller à la capacité des maîtres au niveau des études, ainsi qu'à la santé des élèves, et d'une façon générale développer l'ensemble du système scolaire sans perdre de vue le principe de subsidiarité, donc, en excluant n'importe quel monopole scolaire. Tout monopole de ce genre est, en effet, opposé aux droits innés de la personne humaine, au progrès et à la diffusion de la culture elle-même, à la concorde entre les citoyens, enfin au pluralisme qui est aujourd'hui la règle dans un grand nombre de sociétés. (Dernier concile du Vatican, *Gravissimum educationis*)

### Les parents, premiers et principaux éducateurs

« De par la nature les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et leur droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété » (Léon XIII, Lettre encyclique *Sapientiæ christianæ*, 10 janvier 1890).

Les parents doivent pouvoir jouir de la liberté de choix de l'enseignement et de l'éducation que reçoivent leurs enfants. Le *Code de droit canonique* (CIC) le stipule : « Il faut que les parents jouissent d'une véritable liberté dans le

choix des écoles ; c'est pourquoi les fidèles doivent veiller à ce que la société civile reconnaisse cette liberté aux parents et, en observant la justice distributive, la garantisse même par des subsides » (can. 797). C'est un droit naturel qui fait partie des fondamentaux non négociables.

**« Les parents confieront leurs enfants aux écoles où est donnée une éducation catholique. »**

La première des leçons que donne l'Église est que l'éducation est de la responsabilité directe des parents. « Ayant donné la vie à des enfants, les parents sont tenus par la très grave obligation de les éduquer et jouissent du droit de le faire ; c'est pourquoi il appartient aux parents chrétiens en premier d'assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants selon la doctrine transmise par l'Église » (CIC, can. 226 § 2). Le *Catéchisme de l'Église Catholique* précise dans ce sens : « La fécondité de l'amour conjugal

s'étend aux fruits de la vie morale, spirituelle et surnaturelle que les parents transmettent à leurs enfants par l'éducation. Les parents sont les principaux et premiers éducateurs de leurs enfants (cf. *Gravissimum educationis*, 3). En ce sens, la tâche fondamentale du mariage et de la famille est d'être au service de la vie (cf. *Familiaris consortio*, 28) » (CEC 1653). L'Église enseigne aussi que l'école se doit de coopérer avec les parents – premiers éducateurs –



pour qu'ils aient ensemble une même vision et qu'ainsi les parents puissent confier leurs enfants à l'école pour qu'elle prenne leur relais sur les choses qu'ils ne pourraient faire par eux-mêmes. L'école doit de son côté agir en concertation avec les parents qui lui confient leurs enfants. « Parmi les moyens d'éducation, les fidèles attacheront une grande importance aux écoles qui sont en effet l'aide principale des parents dans leur tâche d'éducateurs » (CIC, can. 796 § 1). Il y a donc responsabilisation et des uns et des autres, nul ne peut se défaire de ses devoirs vis-à-vis des enfants. « Les parents confieront leurs enfants aux écoles où est donnée une éducation catholique ; s'ils ne peuvent le faire, ils sont tenus par l'obligation de veiller à ce qu'il soit pourvu en dehors de l'école à l'éducation catholique qui leur est due » (CIC, can. 798).

### Le travail conjoint des parents et de l'école

Le monde dans lequel nous vivons, empli de subjectivisme et souvent de manque de formation tant intellectuelle qu'humaine, produit des parents désarmés face à leurs enfants et des enfants confrontés à des problématiques d'adultes qui les dépassent ou dont ils doivent, bon an, mal an, s'accommoder. Cela crée de nombreuses situations difficiles à gérer, des comportements difficiles à encadrer. Le subjectivisme ambiant amène souvent chacun à vouloir être considéré dans son originalité (ce qui est certes important et nécessaire) mais par là, à refuser de se conformer à une société dans laquelle ils doivent pouvoir s'insérer. Toutes ces causes provoquent de nombreux troubles chez les enfants et il est possible de les aider à les surmonter par un travail de coopération bienveillant et mutuel entre enseignants et parents. « Les parents doivent coopérer étroitement avec les maîtres d'école auxquels ils confient leurs enfants pour leur éducation ; quant aux maîtres, dans l'accomplissement de leurs fonctions, ils collaboreront étroitement avec les parents et les écouteront volontiers ; des



À LA PRIÈRE DU MATIN,  
LE CHANOINE NOUS  
A DIT QU'IL FALLAIT  
PRIER POUR L'ÉCOLE QUI A  
DES PROBLÈMES MAIS IL  
RESTE TOUJOURS  
SOURIANT !

associations ou des rencontres de parents seront instituées et elles seront tenues en grande estime » (CIC, can. 796 § 2).

Les écoles feront profit dans toutes ces situations de l'apport de l'Église et c'est une chance pour les écoles dirigées par des prêtres car, comme le rappelait Benoît XVI, « la présence de religieux dans les écoles catholiques est vraiment un puissant rappel de l'esprit catholique, souvent remis en cause, qui doit imprégner tous les aspects de la vie scolaire. Cela s'étend bien au-delà d'un enseignement dont le contenu devrait toujours être conforme à la doctrine de l'Église, exigence qui va de soi. Cela veut dire que la vie de foi doit être la force motrice qui sous-tend toute activité dans l'école, pour que la mission de l'Église puisse être accomplie avec efficacité » (discours du 17 septembre 2010). Les chanoines de l'Institut, par leur formation philosophique et théologique, possèdent le recul nécessaire et quelques clefs de compréhension globale de ces situations ainsi que bon nombre d'outils aptes à instiller une pensée et une action dans les programmes scolaires ou tout simplement

dans l'atmosphère de l'établissement, afin d'apporter des solutions au quotidien, dans l'ensemble comme dans le détail. Là encore, les parents choisissent nos établissements pour ce recul et cet apport qui engendrent joie de l'intelligence et sérénité dans l'action. La déclaration



*véritable esprit de l'Église. La fonction enseignante ainsi conçue, le Concile le déclare, est un apostolat au sens propre du mot, tout à fait adapté en même temps que nécessaire à notre époque ; c'est aussi un authentique service rendu à la société. Le Concile rappelle aux parents catholiques le devoir de confier leurs enfants, où et quand ils le peuvent, à des écoles catholiques, le devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et de collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants. » (Cf. Pie XII, Allocution à l'UCIIM, 5 janvier 1954)*

### La charité, ciment de l'éducation catholique

Cette confiance est d'autant plus bénéfique qu'elle est animée par la charité, moyen et fin de l'action des écoles véritablement catholiques. Pour cela, la vie de prière dans l'école, les sacrements vécus régulièrement, le travail et les jeux accompagnés de la présence de Dieu, la bienveillance jointe à la justice paternelle des chanoines et – par voie de mimétisme – des enseignants, apportent à l'enfant sécurité, solidité de l'enseignement, et joie dans l'apprentissage comme dans la vie sociale qu'il découvre ensemble.

8

*Gravissimum educationis* au n° 7 le précise ainsi : « Mais que les maîtres ne l'oublient pas : c'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins. Qu'on les prépare donc avec une sollicitude toute particulière à acquérir les connaissances tant profanes que religieuses qui soient sanctionnées par des diplômes appropriés ainsi qu'un savoir-faire pédagogique en accord avec les découvertes modernes. Que la charité les unisse entre eux et avec leurs élèves, qu'ils soient tout pénétrés d'esprit apostolique pour rendre témoignage, par leur vie autant que par leur enseignement, au Maître unique, le Christ. Qu'ils travaillent en collaboration, surtout avec les parents ; qu'en union avec ceux-ci, ils sachent tenir compte dans toute l'éducation de la différence des sexes et de la vocation particulière attribuée à l'homme et à la femme, par la Providence divine, dans la famille et la société. Qu'ils s'appliquent à éveiller l'agir personnel des élèves et, après que ceux-ci auront terminé leurs études, qu'ils continuent à rester proches d'eux par leurs conseils et leur amitié, ainsi que par des associations spécialisées, toutes pénétrées du

|| « Un enfant c'est d'abord une âme... »

Le choix pour les parents des établissements catholiques qui apportent tout cela n'est donc pas une option, car comme le faisait remarquer André Charlier dans ses *Lettres aux parents*, « Un enfant c'est d'abord une âme... les parents eux-mêmes se laissent atteindre par le naturalisme ambiant. Il y a tout de même un ordre à respecter. Je suis choqué quand je vois qu'on entoure la santé des enfants d'un luxe de précautions extraordinaires, qu'on se laisse dévorer par l'inquiétude au plus léger accroc, tandis qu'on reste absolument indifférent aux dangers que leur âme peut courir du fait des fréquentations, des lectures ou [des films] ». Ces âmes, il nous appartient de les former, parce que le même auteur écrivait : « Les tâches de demain exigeront des âmes hautes, des esprits qui pensent juste et ferme. » Des saints !

◆ Chanoine Hilaire MARCHADIER  
responsable pédagogique des écoles de la  
Province



# LA PÉDAGOGIE SALÉSIENNE

*La douceur de saint François de Sales dans la pédagogie, voilà ce qu'a magnifiquement bien réussi à mettre en place Don Bosco dans son œuvre auprès de la jeunesse.*

**N**E rien faire par force, tout faire par amour. Cette formule de saint François de Sales n'est pas difficile à citer aujourd'hui, tant elle semble consensuelle. Le docteur de l'amour divin dit encore : « *Il faut plus faire aimer l'obéissance que craindre la désobéissance.* »

Au XIX<sup>e</sup> siècle, saint Jean Bosco voit toute l'opportunité de ce principe pour l'éducation et l'enseignement de la jeunesse. Mieux vaut prévenir que punir. Beaucoup de pédagogues modernes sont convaincus de ce principe, mais pas pour les mêmes raisons : à la suite de leur maître Jean-Jacques Rousseau, ils disent qu'il n'est pas nécessaire de corriger un enfant parce que celui-ci est naturellement disposé au bien. Comme saint François de Sales, saint Jean Bosco croit au péché originel, et vérifie tous les jours sous ses yeux la séduction presque invincible qu'exerce le mal sur l'âme des enfants qui lui sont confiés par la Providence.

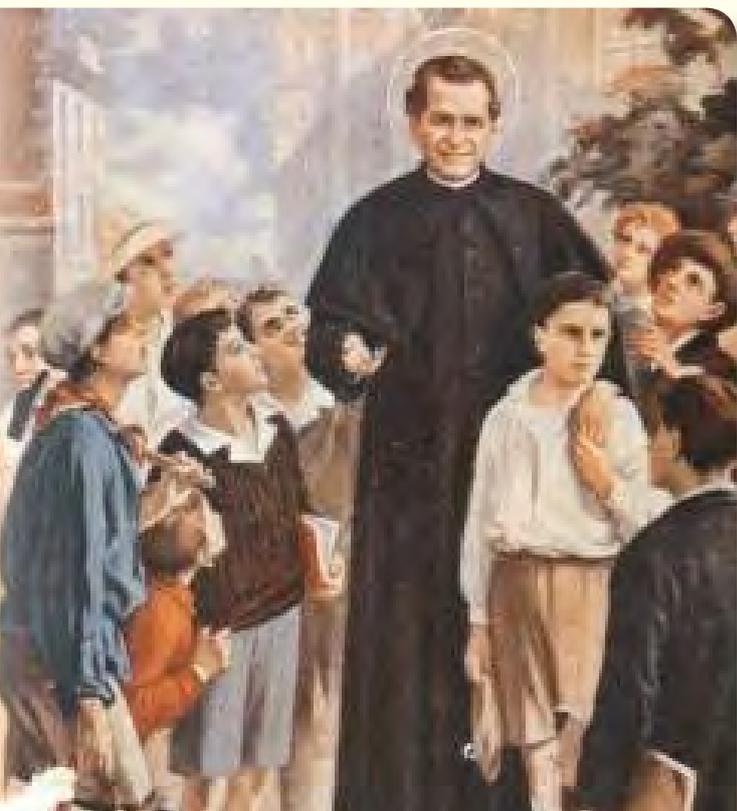
Pour bien comprendre la pédagogie de saint Jean Bosco, il faut se rappeler qu'il est d'abord prêtre, que son but est le salut des âmes. Ses songes principaux sont des visions du ciel et de l'enfer, son obsession est le salut éternel. C'est le principal critère d'évaluation du succès ou de l'échec de son ministère. Par exemple, toute la pédagogie de la confiance qu'il va mettre en œuvre a pour but principal d'amener les âmes au confessionnal.

On a fait de saint Jean Bosco le père de l'éducation libérale, car il semble relativiser l'observation de la loi en valorisant la bonne volonté. Alors que le but ultime de notre saint n'est ni l'observation de la loi ni la conquête de la liberté, mais l'éducation à la vertu, dont l'acquisition est la condition de la sainteté, et donc du salut éternel. En cela, il est l'héritier de la morale classique de la vertu en opposition avec la morale moderne de l'obligation, qui fonde le mérite sur l'observation de la loi.

## La méthode préventive : rendre la vertu aimable

Saint François de Sales lui apprend que, pour que les enfants veuillent grandir dans la vertu, il faut la leur faire aimer, il faut « rendre la vertu aimable », par exemple en pratiquant plus l'encouragement que le reproche, en évitant les « ordres aigres » ou en donnant l'exemple d'une obéissance joyeuse.

Pour autant, saint Jean Bosco n'est pas du tout opposé à la discipline, il en parle même régulièrement. À la suite de saint Thomas d'Aquin, il sait que la loi est l'ordonnement de la raison au service du Bien Commun, promulgué par l'autorité. Si saint Jean Bosco privilégie la méthode préventive sur la méthode répressive, c'est d'abord parce que la contrainte empêche la liberté, qui est une condition essentielle pour le développement de la vertu. Et aussi parce que, de façon très pragmatique, elle lui semble plus efficace pour amener les enfants à faire le bien, même si elle suppose de surveiller en permanence et d'occuper sainement les enfants afin d'éviter les péchés liés à l'oisiveté : mauvais esprit, impureté, laisser-aller... **Saint Jean Bosco** recommande également de les mettre dans l'impossibilité matérielle de pécher, en éloignant les mauvaises influences extérieures : mauvais livres, mauvaises conversations, mauvais camarades. « *Chantez, dansez, jouez, faites ce que vous voulez, mais n'offensez pas le bon Dieu. Tout de même, n'abîmez pas trop mes murs.* » C'était le conseil de saint



« *On ne force pas les volontés humaines, on les gagne par de douces insinuations : on frappe doucement à la porte des cœurs, on en presse doucement l'ouverture.* »



François de Sales : « On n'aime pas vraiment ceux que l'on reprend, si on les reprend durement. La vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable. La réprimande est amère de sa nature : confite dans la douceur et l'huile de la charité, elle est toute cordiale et tout aimable. On ne force pas les volontés humaines, on les gagne par de douces insinuations : on frappe doucement à la porte des cœurs, on en presse doucement l'ouverture. »

### Cette méthode douce est-elle réaliste ?

La menace de lourdes sanctions n'est-elle pas le seul moyen efficace pour lutter contre l'attrance irrésistible de certains enfants vers le mal ?

Saint Jean Bosco n'est pas naïf, il voit bien qu'il faut trouver un autre levier : il constate que les enfants qu'il recueille sont en manque d'amour, de reconnaissance et de modèles à imiter. Notre saint éducateur leur promet tout cela, si les enfants jouent le jeu, c'est-à-dire s'ils font ce qu'il faut pour mériter sa confiance et son affection : qu'ils ne mentent pas, qu'ils demandent pardon et qu'ils cherchent toujours à progresser.

**« Allez vers les jeunes de tout votre cœur, montrez-leur que vous les aimez. Sans confiance, pas d'éducation, et sans affection, pas de confiance. »**

C'est évidemment beaucoup plus exigeant pour les éducateurs, les professeurs ou les parents, qui doivent le

plus possible laisser de côté le moyen facile de la sanction en tâchant de se faire aimer des enfants, en étant eux-mêmes exemplaires, en prévenant leurs éventuels manquements, en différant la sanction, en leur confiant des responsabilités et en évitant d'être démesurément exigeants sur des choses sans importance. « L'éducateur doit s'efforcer de se faire aimer de ses élèves, s'il veut se faire craindre. Quand il y est arrivé, la suppression de la moindre marque de bienveillance est, pour eux, un châtement. Faites-vous aimer, pour que le châtement le plus lourd à vos disciples soit la suspension de cette amitié à laquelle ils tiennent tant. »

### Actualité et pertinence de la pédagogie salésienne

On pourrait objecter facilement que le contexte a radicalement changé, qu'à l'enfant abandonné a succédé l'enfant roi, et que les adultes passent déjà leur temps à se justifier devant leurs enfants pour négocier leur obéissance. C'est tout à fait vrai, et il faut apprendre aux enfants à obéir sans réplique. Mais ce qui a aussi changé est que la société dans laquelle grandissent nos enfants, bien loin de les contraindre, ne les incitera même pas au bien. Et que, s'ils n'ont pas compris, s'ils n'ont pas appris à aimer ni choisi librement d'observer la loi, s'ils n'ont pas vu la loi divine derrière les règlements humains, il y a de grandes chances qu'ils la rejettent plus tard, lorsqu'ils se considéreront débarrassés de toute contrainte familiale ou scolaire.

Enfin, ce qui rend certain saint Jean Bosco de ne pas se tromper, c'est qu'il ne fait que suivre l'exemple du divin pédagogue de l'Évangile, rayonnant de charité, de patience et de douceur, capable de concilier une bienveillance extraordinaire avec une exigence totale. Par exemple avec Marie-Madeleine ou Zachée, la figure du **cancre**, qu'il ne va pas menacer mais convertir par la confiance et par l'affection : « Viens vite, aujourd'hui, il faut que j'aie demeure chez toi. » Aussitôt, Zachée le reçut avec joie...

◆ Chanoine François DE BEAUREPAIRE



# LA SAINTE MESSE ET LES SACREMENTS DANS LES ÉCOLES

*En recevant les sacrements et, particulièrement la sainte Eucharistie, les élèves se mettent à l'école du divin Maître qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »*

« **A**YEZ soin de Mes affaires et Je m'occuperai de vous et des vôtres. » Ces paroles résument l'essentiel des promesses du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie pour étendre cette dévotion au monde entier. Elles résument également l'esprit que nous essayons de transmettre aux élèves de nos écoles. Que ce soient des joies, des difficultés, des peines ou des sacrifices à offrir, tout faire par amour de Dieu procure une joie souveraine à qui confie tout au Sacré-Cœur.



C'est l'exemple de saint Jean, reposant sa tête sur la divine poitrine de Jésus à l'invitation même du Sauveur : « Venez vous tous qui ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai ; mon joug est suave et mon fardeau léger. » En assistant à la Messe et en recevant les sacrements proposés à l'école, les élèves peuvent chaque jour se rapprocher de Notre-Seigneur, apprendre peu à peu à tout Lui confier et accroître leur confiance en Dieu.

« *Il est beau de voir se creuser la profondeur du regard surnaturel chez les enfants.* »

La Messe, renouvellement du sacrifice de la Croix, leur enseigne à quel point le Christ les a aimés, leur donnant l'exemple d'une parfaite obéissance et de l'esprit de sacrifice. Le sacrement de la pénitence leur montre le visage du Bon Pasteur miséricordieux, toujours prêt à pardonner face à un repentir sincère. Par la prière du matin, en invoquant le Saint-Esprit, ils apprécient toujours mieux la place toute particulière de cette Personne divine dont ils recevront les dons en plénitude le jour de leur Confirmation. La présence des prêtres au sein de l'école

leur donne également l'exemple d'une vie consacrée joyeusement à Dieu, à travers le sacrement de l'Ordre. Sans oublier la présence du Saint-Sacrement à la chapelle, placée physiquement au cœur de l'école, pour manifester qu'elle est en aussi le cœur spirituel.

Se crée ainsi une saine et sainte proximité avec les sacrements, intégrés de façon toute naturelle dans le cours des journées. Il est beau de voir également se creuser la profondeur du regard surnaturel chez les enfants qui nous sont confiés. Une institutrice ayant annoncé à sa classe une maladie grave chez un nourrisson, grande fut sa surprise d'entendre cette belle et simple réplique jaillir de la bouche d'un élève : « *Il suffit de prier pour lui et tout ira bien, maîtresse !* ».

Voilà pourquoi la Messe et les sacrements constitueront toujours le cœur de la pédagogie des écoles que la Providence nous confie, car il n'y a pas de meilleur pédagogue que notre divin Maître, qui veut régner sur notre cœur et notre intelligence.

◆ Chanoine Cosme MONTJEAN



# Chers amis, Ces écoles ont besoin de vous !

Le contexte est très difficile pour les écoles hors contrat et celles-ci ont absolument besoin de votre aide pour qu'elles puissent poursuivre leur sainte tâche :  
aider les familles à élever les enfants vers le Ciel !



## INSTITUTION SAINTE-ANNE

110 bis, rue du Nécotin  
45000 ORLÉANS  
institutionsainteanne.com



## ÉCOLE SAINT-MARTIAL

28, rue des Papillons  
87000 LIMOGES  
ecolesaintmartial87.org



## COURS HERRADE-DE-LANDSBERG

29, rue Wimpeling  
67000 STRASBOURG  
herradedelandsberg.blogspot.com



## ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

201, chemin de la Patinerie  
59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES  
ndfatima.org



## GROUPE SCOLAIRE SAINT-DOMINIQUE

18-20, avenue Charles De Gaulle  
78230 LE PECQ-SUR-SEINE  
ecole-st-dominique.fr



## ÉCOLE SAINTE-PHILOMÈNE

13, route de la Fouinardière  
35760 SAINT-GRÉGOIRE  
ecolesaintphilomene.com



## COURS NOTRE DAME

## COURS NOTRE-DAME

334, rue du Pioch-de-Boutonnet  
34090 MONTPELLIER  
coursnotredame.fr

### POUR LES AIDER, ENVOYEZ VOTRE DON...

#### AU SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE FRANCE

ou

#### DIRECTEMENT À L'ÉCOLE DE VOTRE CHOIX :

- ♦ par chèque à l'ordre de « ICRSP Province » en renvoyant le bulletin joint dans l'enveloppe réponse ;
- ♦ par virement sur le compte de la Province\* : IBAN FR76 1120 6201 3500 3602 2867 355 ;
- ♦ sur PayPal ou par carte bancaire via l'onglet « Comment nous aider »\* sur le site de la Province : [icrspfrance.fr](http://icrspfrance.fr).
- ♦ par chèque à l'ordre du nom de l'école en renvoyant le bulletin joint à l'adresse de l'école (voir ci-dessus).
- ♦ Vous pouvez contacter le secrétariat de l'école pour obtenir le RIB et mettre en place un virement ponctuel ou régulier.

\* Dans l'un de ces cas, veuillez bien nous préciser que vous souhaitez aider les écoles.

Les dons faits au Fonds de dotation « ICRSP Province » sont déductibles de vos impôts.  
Vous pouvez demander un reçu fiscal.